

Report du délai de dépôt des dossiers FAC au 12 février. Vous avez jusqu'au 12 février pour déposer auprès de l'Adasea vos formulaires de demande de prise en charge par le FAC, Fonds d'allégement des charges.

1,80 €
Vendredi 5 février 2010
N°2186

64^e Congrès de la FNPF.

Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a assuré le service minimum...
Lire p.2



Vaucluse agricole

● Lancement de marque

La « pomme de terre de Pertuis » renaît de ses cendres

La pomme de terre de Pertuis, bien ancrée dans le terroir de la vallée de la Durance, retrouve petit à petit sa notoriété, depuis la création d'une confrérie qui défend sa saveur. Mais aussi plus récemment avec le dépôt à l'Inpi¹ d'une marque, pour défendre son nom.

« C'est un grand jour pour la commune de Pertuis, qui renoue avec son histoire et son patrimoine », annonce le maire, Roger Pellenc. Depuis 2007, quelques producteurs et la confrérie de la pomme de terre, soutenus par le Parc du Luberon, la Communauté du Pays d'Aix et la Chambre d'agriculture, se sont associés pour faire reconnaître cette production. Il s'agissait, à la fois, de promouvoir un produit identitaire de bonne notoriété, mais aussi de la protéger contre des utilisations abusives. Ses qualités organoleptiques, ainsi que sa bonne tenue en conservation (elle n'est pas lavée) sont reconnues par les professionnels et les consommateurs. « C'est un produit durable, car il faut autant d'eau pour laver une pomme de terre que pour la produire », explique Jean Gabert, président de l'association de producteurs. Le dépôt de la marque offre de nouvelles perspectives, pour que « ce marché de niche devienne une réalité économique », comme l'explique le président du parc du Luberon, Jean-Louis Joseph. « Les pommes de terre de Noirmoutier ou de l'île de Ré représentent de petites productions, mais ont gagné une grande notoriété », illustre Jean Gabert.

Des traces de tubercules dès le XVIII^e siècle. La pomme de terre de Pertuis représente beaucoup plus qu'un



tubercule pour les habitants du canton. Elle incarne une part importante de la culture paysanne de la vallée de la Durance. L'histoire de la pomme de terre de Pertuis remonte au XVIII^e siècle. On dit que Job le rouge, un paysan de la Tour d'Aigues, engagé dans les armées napoléoniennes, aurait ramené de ses expéditions la pomme de terre. Les surfaces cultivées avant la deuxième guerre mondiale atteignent les 200 ha. Puis, la production enregistre une forte baisse à partir des années 1970. Et en 1988, les surfaces ne représentent plus que 139 ha. Aujourd'hui, les quantités produites se chiffrent entre 500 et 600 t, sur une centaine d'hectares. Les rendements restent limités, 30 t/ha, contre 60 t/ha dans le nord de la France, car la pomme de terre est produite sur de petites parcelles, avec de petits moyens mécaniques. « Mais un prix de 0,5 euros/kg, cela représente tout de même un chiffre d'affaires d'1,5 millions sur l'ensemble de la zone », chiffre Jean Gabert.

L'association de producteurs, créée en juillet 2008, et qui compte aujourd'hui 11

producteurs, a travaillé depuis sur :

- l'aire de production, qui rassemble les cantons de Pertuis et Cadenet (84), et Peyrolles et Lambesc (13) ;
- sur des recherches bibliographiques, afin de mieux cerner le bassin historique de production ;
- sur des avancées techniques, en collaboration avec le Centre national interprofessionnel de la pomme de terre (CNIPT), Arvalis, et la Chambre d'agriculture, pour trouver de nouvelles variétés adaptées au terroir, plus précoces et plus résistantes au taupin ;
- la commercialisation ;
- l'identification du produit, avec le dépôt de la marque ;
- et sa traçabilité, avec la création d'un filet portant la marque et le nom du producteur.

On peut en partie attribuer le renouveau de la pomme de terre à la création en



Lancement officiel de la marque "Pomme de terre de Pertuis".

2006 d'une confrérie, sous l'impulsion de Serge Estève. Sous la devise « égalité, convivialité, tuberculinité », elle a donné naissance à une route gourmande, au long de laquelle des restaurateurs proposent des recettes originales à base du précieux tubercule. Les soirées organisées, ou « patasteries », ont permis de rassembler de nombreux amateurs, souvent attachés par leur histoire familiale au tubercule, et redonner une notoriété au produit.

MAGALI SAGNES

¹ Inpi : Institut national de la propriété industrielle

Agenda

■ 18 FÉVRIER

Le président de la Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA, Maurice Charmasson invite tous les anciens exploitants à participer à une réunion d'information sur « la mise à niveau du code de la route » animée par la Prévention routière, le 18 février 2010 de 9 h à 11 h 30 - Salle 221 (2^e étage) - Chambre d'Agriculture - Site Agroparc - Avignon.

■ 18 FÉVRIER

Le 7 décembre dernier, un chasseur a abattu une louve qui le menaçait, sur la commune d'Esparron (Alpes de Haute-Provence). Il est convoqué au tribunal de Gap le 18 février. Un rassemblement pacifiste est organisé pour le soutenir à partir de 13 h, sur la place du Palais de justice de Gap.

■ 26 FÉVRIER

Conférence sur les marchés des vins en Chine et à Hong-Kong, à l'hôtel Kyriad prestige, à Aix-en-Provence.

- 9h -10h30 : intervention de Marc Brugalière, chef du secteur agro-alimentaire, mission économique Hong-Kong ;
- Brève présentation du Delta de la Rivière des perles et Hong-Kong ;
- Les importations de vins dans cette région ;
- Place des vins français ;
- La concurrence du Nouveau Monde ;
- Les importateurs - les circuits de distribution ;
- Conseils pratiques

■ 10 h45-12h30 : rendez-vous individuels.

■ 12 h 30-13h30 : déjeuner pris en commun.

■ 13h30-16h : suite des rendez-vous individuels.

Renseignements et inscriptions :
Chambre Régionale d'Agriculture Paca, Tél. : 04 42 17 15 30,
l.puister@paca.chambagri.fr

■ 4 MARS

Une rencontre technique - Eclaircissage Pomme - Poire se tiendra le 4 mars 2010 sur le centre de Balandran.
Contact : Centre Ctifl - Bellegarde.
Tél. : 04 66 01 10 54.
<http://www.ctifl.fr>

● Gigondas En manque de raisins Lire p. 11



● Abeilles Vers une section apicole à la FNSEA Lire p. 8&9

TFNB : dépôt des dossiers avant le 1^{er} marsLire p.3
Guy Vasseur, président de l'APCA.....Lire p.3
Les élus MSA, canton par canton.....Lire p.4&5
Déclaration des volumes d'eau 2009Lire p.7
Vins de pays de Vaucluse :
les opportunités de l'IGPLire p.10
Un bon « Millésime bio »Lire p.20